Pré-racleur et racleur secondaire

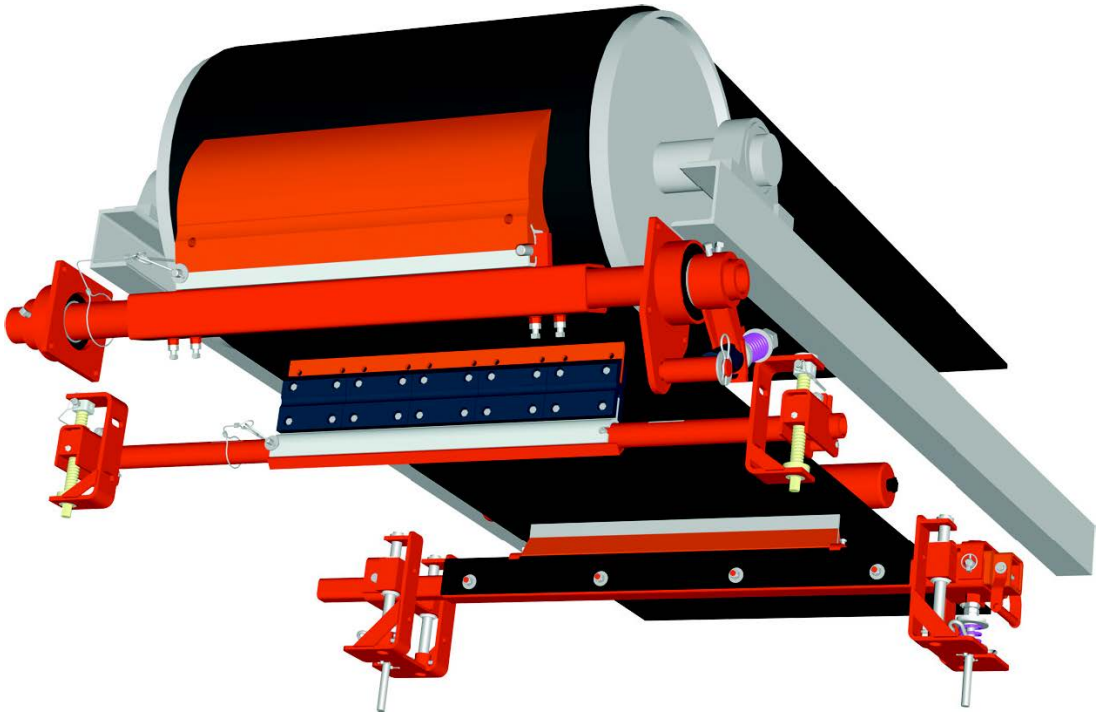

Manuel de l'opérateur/
Partie 1 – Généralités

Version: 0
Langue : français
M9000EFR-05/20

Table des matières

1 Généralités 1
2 Sécurité 5
2.1 Consignes générales de sécurité 5
2.2 Équipements de protection individuelle 6
2.3 Marquages de sécurité du système 6
2.4 Consignes de sécurité spéciales pour une utilisation en zones ATEX 7
3 Préparation avant l'installation 8
3.1 Maximum d'outils et de fournitures requis 8
3.2 Vérification des conditions de service 9
3.3 Déballage/transport 9
4 Installation 10
4.1 Détermination de la position d'installation correcte 11
4.2 Position de montage de la tension 12
4.3 Raccourcissement de l'axe 12
4.4 Installation des racleurs et des tensions 13
4.5 Tension exercée sur la bande du convoyeur 14
5 Utilisation 15
5.1 Notes générales 15
5.2 Exigences préalables ..... **Fehler! Textmarke nicht definiert.**
5.3 Mise en service 17
6 Maintenance/entretien/réparations 19
7 Dépannage et réparations 20
7.1 Notes générales 20
7.2 Dépannage ..... **Fehler! Textmarke nicht definiert.**
7.3 Remplacement des lames 22
8 Pièces de rechange 23
9 Désassemblage/recyclage/mise au rebut 23

1 Généralités

NOTE

Avant de commencer toute intervention sur le racleur ou le convoyeur, les parties 1 et 2 de ce manuel de l'opérateur doivent être lues et comprises dans leur intégralité

1.1 À propos de ce manuel de l'opérateur

Ce manuel de l'opérateur s'applique uniquement aux racleurs et est destiné aux personnes chargées d'installer les racleurs, de les mettre en service et de surveiller leur utilisation.
Le manuel de l'opérateur doit être conservé pendant toute la durée de vie des racleurs et mis, en bon état, à la disposition de toutes les personnes chargées de travailler sur ceux-ci.

1.2 Documents d'accompagnement

La partie 2 du manuel de l'opérateur, qui est fournie séparément, fait partie intégrante de ce manuel de l'opérateur.

1.3 Illustrations du manuel de l'opérateur

Toutes les illustrations sont des représentations schématiques et n'ont pas la prétention d'être complètes. Les illustrations montrent les pré-racleurs et visent à clarifier les faits pertinents. Ces mêmes faits valent également pour les racleurs secondaires.

1.4 Informations générales sur les racleurs

Les racleurs sont utilisés dans la zone de déchargement du convoyeur à bande afin de retirer le matériau en vrac adhérant à la bande du convoyeur. L'utilisation de plusieurs racleurs augmente l'efficacité du raclage.

Les pré-racleurs sont installés au niveau du tambour de tête, sous la parabole de déchargement de matériau en vrac.

Les racleurs secondaires sont installés derrière les pré-racleurs dans le sens de déplacement de la bande et assurent le raclage fin des bandes de convoyeur. Ces racleurs sont généralement positionnés derrière le tambour de déchargement, mais toujours dans l'enceinte de la goulotte.

Ce manuel de l'opérateur décrit les actions à accomplir et les mesures à prendre pour utiliser des racleurs sur les enceintes de déchargement fermées du convoyeur. Si la zone de déchargement du convoyeur n'est pas un espace fermé, l'opérateur doit prendre des précautions pour que les racleurs puissent être repositionnés, installés, entretenus et réparés de la même manière.

De plus, l'opérateur doit s'assurer que toutes les mesures de protection nécessaires ont été prises pour garantir la sécurité opérationnelle du système équipé de racleurs.

Les racleurs doivent pouvoir être vérifiés, nettoyés et entretenus facilement. Des moyens d'accès appropriés doivent être prévus à cette fin.

1.5 Utilisation prévue

Les racleurs permettent de retirer mécaniquement les matériaux en vrac qui adhèrent aux bandes transporteuses à surface lisse. Ils ne peuvent être utilisés que :

- dans la zone industrielle au-dessus du sol
- du côté porteur des bandes de convoyeur
- conformément aux données techniques fournies dans la documentation
- dans la position d'installation indiquée dans la documentation

L'utilisation des racleurs n'est considérée conforme à celle prévue que si les conditions suivantes sont également réunies :

- Avant de commencer le travail initial, le personnel doit avoir reçu la formation nécessaire pour travailler sur le système, ainsi que sur toutes les questions pertinentes en matière de santé et de sécurité au travail
- Tout équipement de protection individuelle requis doit être porté
- Les dispositions du manuel de l'opérateur doivent être observées dans leur intégralité.

L'exploitation des racleurs dans des conditions autres que celles prévues ainsi que la modification non autorisée des racleurs sont considérées comme constituant un usage impropre.

1.6 Utilisation dans des zones dangereuses selon la directive ATEX

La version standard du racleur NE convient PAS à une utilisation dans des zones dangereuses.

Martin Engineering propose des variantes spéciales du produit qui conviennent à une utilisation dans les zones ATEX 22 et 21 dans certaines circonstances. Ces variantes du produit contiennent des composants supplémentaires obligatoires ou présentent des caractéristiques de produit spéciales.

Les instructions spéciales pour l'utilisation des racleurs dans les zones ATEX doivent être observées.

Conditions à remplir pour l'utilisation de ces variantes spéciales du produit :

- Énergie minimale d'inflammation de matériau en vrac : > 10 mJ
- Les jonctions de bandes doivent être vulcanisées (pas d'agrafes)
- Matériaux en vrac dépourvus de substances susceptibles de produire des étincelles au niveau des racleurs
- Les revêtements (protection anticorrosion) présentent des épaisseurs de couche standard (80 µm maximum)
- Câbles de mise à la terre correctement installés (résistance de fuite < 10^6 Ω)

En particulier, les instructions de la partie 2 du manuel de l'opérateur doivent être observées, telles que :

- Informations sur le marquage ATEX des racleurs
- Informations sur des composants de produits précis et sur leurs caractéristiques de conception

1.7 Qualifications du personnel

Seul un personnel autorisé et qualifié peut se voir confier des travaux sur les convoyeurs et les racleurs. Une personne est jugée qualifiée si elle possède des qualifications professionnelles du niveau de travailleur qualifié et répond à toutes les exigences suivantes :

- formation professionnelle achevée ou un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine,
- expérience technique,
- connaissance de la réglementation pertinente en matière de santé et de sécurité au travail.

Ces personnes doivent :

- être capables d'évaluer les tâches et les risques qui leur sont présentés,
- être capables de reconnaître les dangers potentiels à l'avance,
- être capables, tant sur le plan physique que cognitif, de faire fonctionner les convoyeurs et les racleurs en toute sécurité,
- avoir été formées correctement et avoir reçu les instructions appropriées,
- avoir lu et compris ce manuel de l'opérateur.

Les travaux dans les domaines suivants : mises à la terre, câblage, appareillage de commutation, commande, régulation, automatisation et tous composants électriques ne doivent être réalisés que par des électriciens dûment formés.

1.8 Données techniques

Pour des informations sur les données techniques, se reporter à la partie 2 du manuel de l'opérateur.

1.9 Exigences concernant le site d'utilisation

Pour des informations sur les exigences spatiales du racleur et de la tension, se reporter à la partie 2 du manuel de l'opérateur.

.

2 Sécurité

2.1 Consignes générales de sécurité

DANGER

Risque de happement accidentel dans le convoyeur à bande

Le risque existe que des vêtements ou des parties du corps soient happés accidentellement dans le convoyeur, avec pour conséquence des blessures graves ou mortelles.
Un relâchement de la tension au niveau de la bande du convoyeur peut provoquer le mouvement des matériaux en vrac sans détection préalable.

- *Ne pas effectuer d'intervention quelconque sur la bande du convoyeur lorsqu'elle est en service ni mettre les mains dans la zone où la bande est en mouvement !*
- *Doter le convoyeur d'une protection contre un redémarrage involontaire ! Appliquer les procédures de consignation/déconsignation/blocage/test (« LOTOBOTO ») !*
- *Installer des capots adaptés pour empêcher l'accès à la zone à risques !*

AVERTISSEMENT

Danger de blessure en raison de pièces de rechange non approuvées

Les pièces non approuvées peuvent, directement ou indirectement, provoquer des blessures corporelles et des dommages matériels.

- *Utiliser exclusivement des accessoires et pièces de rechange qui sont distribués par le fabricant ou explicitement approuvés (par écrit) !*

AVERTISSEMENT

Travail en espace confiné

Les racleurs sont souvent installés dans des endroits difficiles d'accès, espaces confinés inclus. Il est souvent nécessaire de travailler dans des positions pénibles.

- *Déterminer si des mesures de sécurité au travail allant au-delà des mesures habituelles sont nécessaires !*

AVERTISSEMENT

Risque de chute

Les racleurs sont souvent montés et utilisés en hauteur. Un risque de chute peut exister.

– *Par conséquent, utiliser un dispositif antichute lors d'installations dans des zones de travail en hauteur !*

2.2 Équipements de protection individuelle

Les personnes intervenant sur des racleurs doivent porter des équipements de protection individuelle adaptés.

Exigences minimales :

Symboles	Signification
	Porter une protection pour la tête et une protection oculaire.
	Porter des protections pour les pieds couvrant au moins les chevilles.
	Porter des gants.
	Utiliser un dispositif de protection antichute.

2.3 Marquages de sécurité du système

Les marquages de sécurité figurant sur les racleurs doivent être maintenus en bon état et être clairement visibles en permanence.

Si des pièces du système sont remplacées, s'assurer que les pièces de rechange sont ou seront fournies avec des signalisations d'avertissement appropriés.

2.4 Consignes de sécurité spéciales pour une utilisation en zones ATEX

DANGER

Utilisation dans les zones ATEX 22 et 21

Les poussières combustibles peuvent provoquer des explosions et par conséquent des blessures graves ou mortelles.

- *S'assurer que tous les paramètres et modes opératoires se rapportant aux explosions sont respectés.*
- *Observer toutes les instructions d'utilisation dans les zones dangereuses.*
- *Avant de mettre en marche le convoyeur, s'assurer que le matériau en vrac répond aux exigences spécifiées.*
- *S'assurer que les racleurs sont compatibles avec tous les paramètres et modes opératoires de l'application se rapportant aux explosions.*
- *S'assurer que les bandes du convoyeur ne comportent aucune agrafe ou jonction métallique. Toutes les jonctions de bandes doivent être vulcanisées.*
- *S'assurer que le matériau en vrac est exempt de substances étrangères qui pourraient constituer une source d'inflammation du mélange poussières/air.*
- *S'assurer que tous les dispositifs de séparation des métaux nécessaires fonctionnent correctement.*
- *Installer les racleurs de sorte qu'aucune pièce métallique ne puisse entrer en contact avec des composants mobiles, même lorsque la lame est complètement usée.*
- *Utiliser uniquement des outils et matériels approuvés pour une utilisation dans la zone ATEX correspondante.*
- *S'assurer que la tension des racleurs sur la bande est à son niveau maximal / aux valeurs spécifiées.*
- *S'assurer que les mises à la terre des racleurs sont installées correctement.*
- *Utiliser uniquement des racleurs qui sont des variantes spéciales du produit convenant à un usage en milieux potentiellement explosifs.*
- *Mesurer la teneur en gaz et en poussières de l'environnement avant d'utiliser des flammes nues.*
- *Empêcher les décharges électrostatiques, en nettoyant les enceintes en plastique avec un chiffon sec par exemple.*
- *Les travaux dans les domaines suivants : mises à la terre, câblage, appareillage de commutation, commande, régulation, automatisation et tous composants électriques ne doivent être réalisés que par des électriciens dûment formés.*

3 Préparation avant l’installation

3.1 Maximum d’outils et de fournitures requis

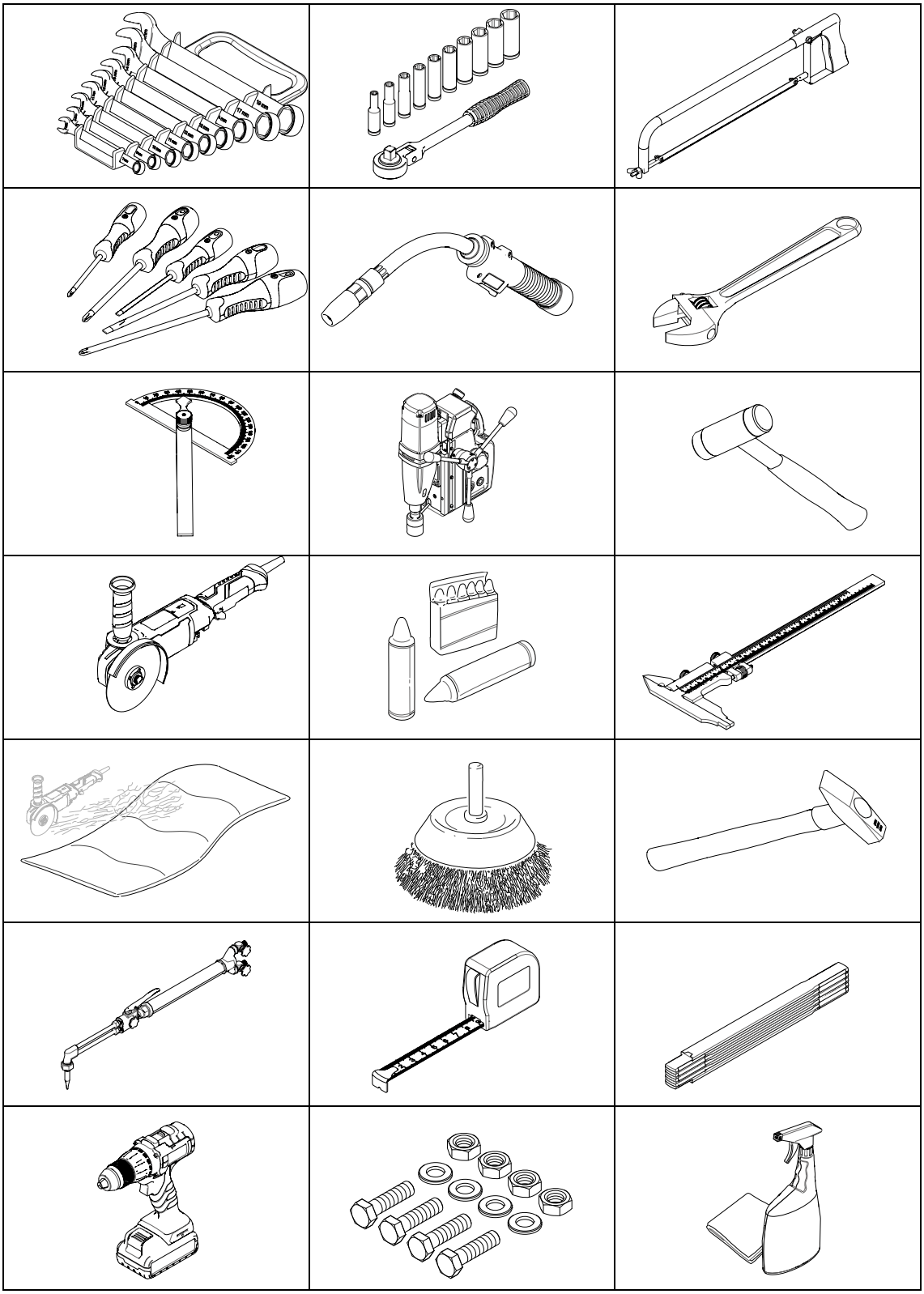

3.2 Vérification des conditions de service

Avant l'installation, vérifier si le racleur convient à l'application. Pour cela, il faut s'assurer que :

- l'espace disponible permet l'installation, la maintenance et la réparation du racleur sans aucune gêne,
- le racleur répond aux exigences pour l'application concernée (conditions ambiantes, mode opératoire du convoyeur, propriétés du matériau en vrac, protection incendie, protection contre les explosions, etc.)
- des variantes spéciales du produit sont utilisées si les racleurs sont destinés à fonctionner dans des zones ATEX 22 et 21, et également que tous les paramètres et modes opératoires se rapportant aux explosions sont respectés.

3.3 Déballage/transport

AVERTISSEMENT

Poids élevé

Le poids des racleurs peut être tel que leur manutention nécessite un équipement de levage. La manutention manuelle de racleurs lourds peut causer de graves lésions squelettiques.

- *Utiliser des moyens appropriés si la charge est > 25 kg par personne !*
- *Déterminer le centre de gravité ! S'assurer que le racleur ne peut pas basculer pendant le levage !*

Lors du déballage, tous les composants doivent être vérifiés pour s'assurer qu'il n'en manque aucun et qu'ils sont intacts.

4 Installation

DANGER

Risque de happement accidentel dans le convoyeur à bande

Le risque existe que des vêtements ou des parties du corps soient happés accidentellement dans le convoyeur, avec pour conséquence des blessures graves ou mortelles.
Un relâchement de tension au niveau de la bande du convoyeur peut provoquer le mouvement des matériaux en vrac sans détection préalable.

- *Ne pas effectuer d'intervention quelconque sur la bande du convoyeur lorsqu'elle est en service ni mettre les mains dans la zone où la bande est en mouvement !*
- *Doter le convoyeur d'une protection contre un redémarrage involontaire ! Appliquer les procédures de consignation/déconsignation/blocage/test (« LOTOBOTO ») !*
- *Installer des capots adaptés pour empêcher l'accès à la zone à risques !*

DANGER

Démarrage automatique du convoyeur

Blessures graves ou mortelles à la suite du démarrage involontaire du convoyeur.

- *Avant de commencer le travail à effectuer, mettre le convoyeur hors tension et le protéger contre toute remise sous tension.*
- *Suivre les procédures de sécurité pour empêcher un redémarrage involontaire.*

AVERTISSEMENT

Poids élevé

Le poids des racleurs peut être tel que leur manutention nécessite un équipement de levage. La manutention manuelle de racleurs lourds peut provoquer de graves lésions squelettiques.

- *Utiliser des moyens appropriés si la charge est > 25 kg par personne !*
- *Déterminer le centre de gravité ! S'assurer que le racleur ne peut pas basculer pendant le levage !*

4.1 Détermination de la position d'installation correcte

NOTE

Des informations sur la position d'installation correcte du racleur et de la tension sont fournies dans la partie 2 du manuel de l'opérateur.

- *Veiller à ce que les positions d'installation spécifiées soient pleinement respectées.*
- *S'assurer que la maintenance du racleur peut être effectuée sans problème.*
- *Prévoir les possibilités d'inspection et de maintenance requises.*

Notes concernant les pré-racleurs à lames en polyuréthane :

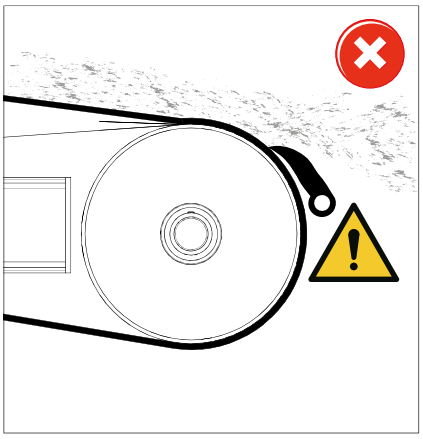

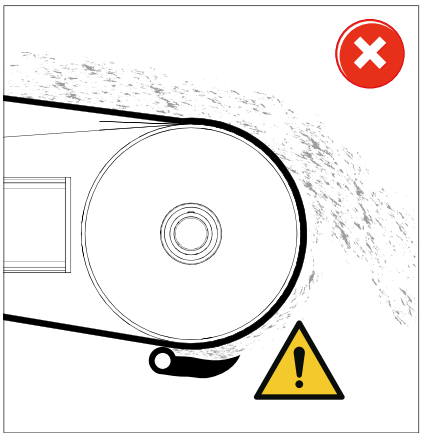

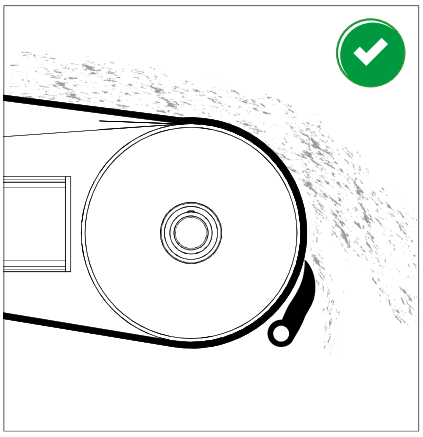

Les pré-racleurs peuvent être installés dans différentes positions sur le tambour à condition de maintenir la distance correcte entre l'axe et la surface de la bande.

Il est possible de faire tourner la position d'installation du pré-racleur autour du tambour.

Les limites sont :

- la trajectoire de déchargement
- l'accumulation de matériau entre la lame et la bande.

4.2 Position de montage de la tension

NOTE

Pour garantir un fonctionnement parfait, veiller à ce que :

- *le racleur soit installé au centre de la bande du convoyeur,*
- *la ou les lames soient parallèles à la surface de la bande.*

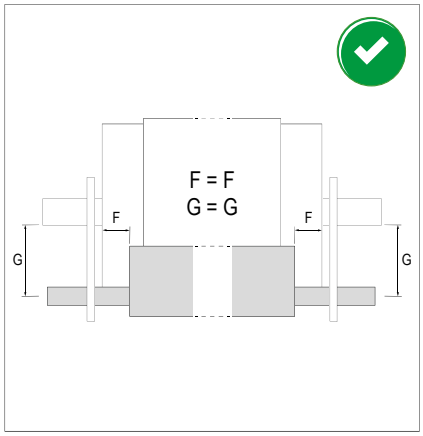

1. Déterminer les positions d'installation exactes spécifiées dans la partie 2 du manuel de l'opérateur.
2. Repérer la position appropriée du racleur et de son axe sur la paroi de la goulotte.
3. Repérer la position appropriée de la tension sur la paroi de la goulotte.

4.3 Raccourcissement de l'axe

NOTE

Le raccourcissement de l'axe s'applique dans le cas de racleurs ayant un axe non télescopique et si le racleur n'a pas de fonction « Trac-Mount ».

NOTE

En procédant au raccourcissement, la largeur de la tension doit être prise en compte. On doit pouvoir insérer les axes des racleurs assez profondément dans les tensions et les fixer en place.

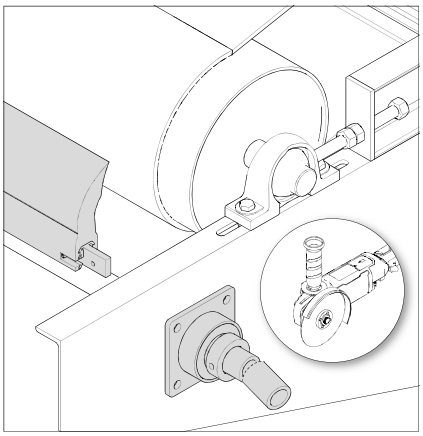

1. Déterminer la longueur de l'axe.
2. Raccourcir les axes en les sciant ou en utilisant une meuleuse d'angle.

4.4 Installation des racleurs et des tensions

NOTE

Certains racleurs n'ont besoin que d'une seule tension pour des bandes de petite largeur. Dans ce cas, un palier est prévu du côté opposé afin de soutenir l'axe.

La bride carrée de ce palier a les mêmes positions de trous de perçage que la bride carrée de la tension.

Pour des informations sur des produits précis, se reporter à la partie 2 du manuel de l'opérateur.

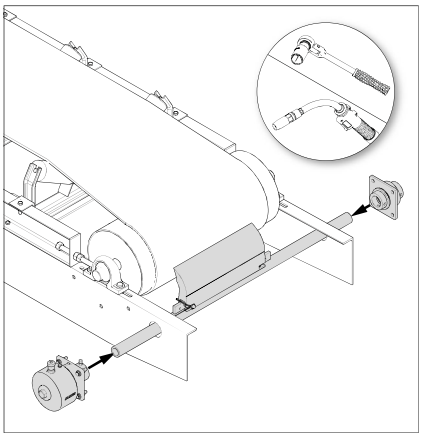

1. Si nécessaire, démonter la tension afin de pouvoir la fixer sur la paroi de la goulotte.
2. Visser (de préférence) ou souder les plaques de support de la tension sur les parois de la goulotte.
3. Installer les racleurs et poser l'axe sur les tensions.
4. Vérifier que les tensions, les paliers, l'axe et les lames sont fermement fixés.
5. Apposer les étiquettes fournies aux positions spécifiées.

Applicable dans le cas de variantes spéciales du produit pour une utilisation en atmosphères potentiellement explosives :

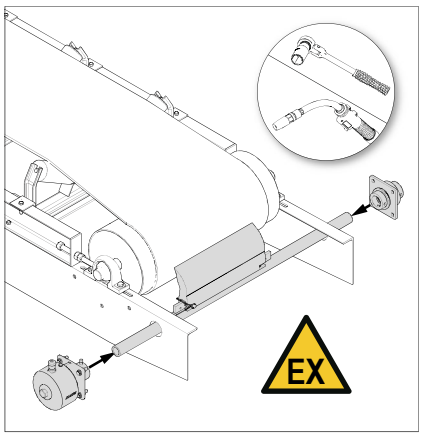

6. Installer tous les accessoires inclus, tels que câbles de mise à la terre, pour les racleurs et les tensions.
7. S'assurer que la résistance de fuite de tous les composants des racleurs est $< 10^6\ \Omega$

Pour des compléments d'information, se reporter aux Prescriptions techniques pour les substances dangereuses (Technische Regeln für Gefahrstoffe, TRGS 727).

4.5 Tension exercée sur la bande du convoyeur

NOTE

La tension correcte dépend de la largeur du racleur.

Les valeurs spécifiées pour la tension des racleurs sont basées sur une utilisation avec des matériaux en vrac.

Une étiquette apposée sur la tension fournit des informations sur les niveaux de tension à appliquer.

Les étiquettes sont illustrées dans la partie 2 du manuel de l'opérateur.

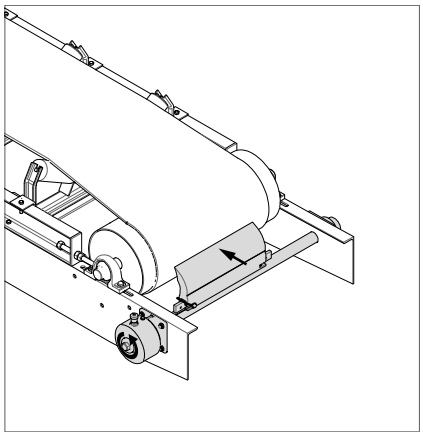

1. Régler la tension conformément aux informations sur les étiquettes.

5 Utilisation

5.1 Notes générales

DANGER

Risque de happement accidentel dans le convoyeur à bande

Le risque existe que des vêtements ou des parties du corps soient happés accidentellement dans le convoyeur, avec pour conséquence des blessures graves ou mortelles.
Un relâchement de la tension au niveau de la bande du convoyeur peut provoquer le mouvement des matériaux en vrac sans détection préalable.

- *Ne pas effectuer d'intervention quelconque sur la bande du convoyeur lorsqu'elle est en service ni mettre les mains dans la zone où la bande est en mouvement !*
- *Doter le convoyeur d'une protection contre un redémarrage involontaire ! Appliquer les procédures de consignation/déconsignation/blocage/test (« LOTOBOTO ») !*
- *Installer des capots adaptés pour empêcher l'accès à la zone à risques !*
- *Ne pas laisser dans la zone du convoyeur de substances étrangères, outils, échafaudages, matériels, etc., susceptibles de présenter des dangers.*

DANGER

Risque d'explosion

L'emploi de racleurs inappropriés et le non-respect des instructions et des réglementations spécifiques dans le cadre d'une utilisation en atmosphères explosives potentielles peuvent provoquer des explosions et des blessures corporelles.

- *Utiliser uniquement des racleurs qui sont des variantes spéciales du produit convenant à un usage en milieux potentiellement explosifs !*
- *S'assurer que les racleurs sont compatibles avec tous les paramètres et modes opératoires de l'application se rapportant aux explosions !*
- *Observer toutes les instructions d'utilisation dans les zones dangereuses !*

AVERTISSEMENT

Projections d’objets

Les objets laissés sur le convoyeur ou à l’intérieur de celui-ci peuvent être projetés de façon incontrôlable à la mise en marche du convoyeur et heurter des personnes et les blesser.

– *Avant de mettre le convoyeur en marche, retirer de la bande tous objets étrangers tels qu’outils, dispositifs, etc. !*

5.2 Exigences préalables

- Les racleurs et tous les composants associés doivent être installés correctement.
- Le convoyeur et ses dispositifs de sécurité doivent être en parfait état.

5.3 Mise en service

NOTE

Arrêter immédiatement le racleur et le convoyeur si :

- des bruits ou des vibrations inhabituels se produisent,
- les lames sont dans le flux de matériau en vrac, ou que le matériau en vrac se soit accumulé sur les lames.

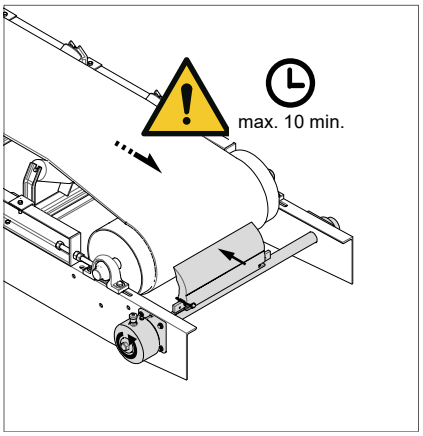

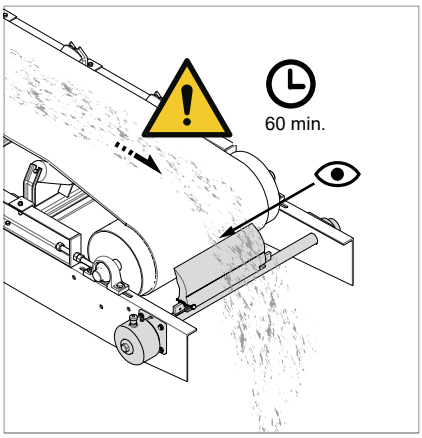

1. Observer le fonctionnement des racleurs lors de la mise en service.
2. Faire fonctionner le racleur sans matériau en vrac pendant 10 minutes maximum.
3. Observer le racleur fonctionnant en régime permanent avec du matériau en vrac pendant les 60 minutes initiales.

5.3.1 Lames en PU et bandes de convoyeur à l'état neuf

NOTE

Si les lames en PU ou la bande du convoyeur sont à l'état neuf et que l'on fasse fonctionner le convoyeur sans matériau en vrac, les forces de frottement augmentent. Cela peut provoquer une surchauffe et endommager les lames.

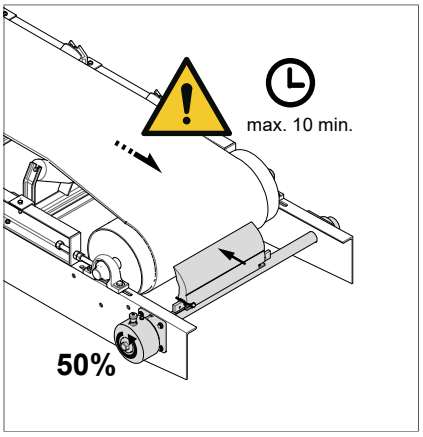

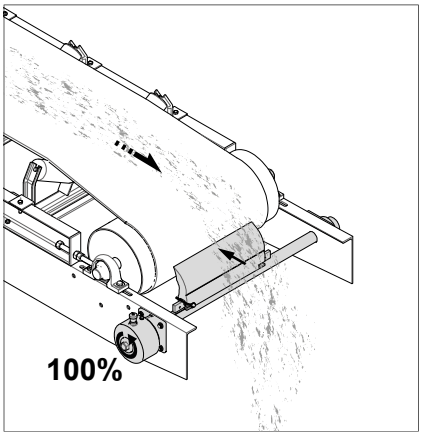

1. Régler la tension à 50 % de la force de tension, comme indiqué sur les étiquettes.
2. Faire fonctionner le convoyeur pendant 10 minutes maximum pour réaliser un essai sans matériau en vrac.
3. Augmenter la tension à 100 % dès que du matériau en vrac apparaît sur la bande du convoyeur.

6 Maintenance/entretien/réparations

Fréquence	Élément	Action
Tous les jours	Racleur	• Inspection visuelle pour détecter saletés et usure. Retirer les saletés si nécessaire. Remplacer les composants usés.
	Tension	
	Étiquettes	
Une fois par semaine	Racleur	• Vérifier la tension. Retendre si nécessaire. • Vérifier que toutes les vis sont bien serrées. • Les resserrer si besoin.
	Tension	• Vérifier que toutes les vis sont bien serrées. • Les resserrer si besoin.

Exigences supplémentaires applicables pour une zone EX :

Fréquence	Élément	Action
Tous les jours	Racleur	• Contrôle visuel des mises à la terre.
	Tension	
Une fois par mois	Racleur Tension	• Vérifier la résistance de fuite à la terre de tous les composants des racleurs et veiller à ce qu'elle soit < 10^6 Ω.

7 Dépannage et réparations

7.1 Notes générales

DANGER

Démarrage automatique du système

Blessures graves ou mortelles à la suite du démarrage involontaire du système.

- *Avant de commencer le travail à effectuer, mettre le système hors tension et le protéger contre toute remise sous tension.*
- *Suivre les procédures de sécurité pour empêcher un redémarrage involontaire.*

AVERTISSEMENT

Projections d'objets

Les objets laissés sur le convoyeur ou à l'intérieur de celui-ci peuvent être projetés de façon incontrôlable à la mise en marche du convoyeur et heurter des personnes et les blesser.

- *Avant de mettre le convoyeur en marche, retirer de la bande tous objets étrangers tels qu'outils, dispositifs, etc. !*

NOTE

Les racleurs sont utilisés pour différents matériaux en vrac et dans des conditions environnementales et de travail difficiles.

Des erreurs et des dysfonctionnements peuvent donc se produire outre ceux recensés ci-après. Dans de telles situations, veuillez contacter le fabricant.

7.2 Dépannage

Symptôme	Cause	Solution
Usure importante des lames.	Le racleur est trop tendu sur la bande du convoyeur.	Réduire la tension à la valeur appropriée.
Performance de raclage insuffisante et accumulation de matériau.	Le racleur est insuffisamment tendu ou trop tendu sur la bande du convoyeur.	Augmenter ou réduire la tension.
	Le racleur est installé en position trop haute sur le tambour de tête, ce qui gêne le flux de matériau.	Installer le racleur dans une position plus basse.
	Les lames sont usées.	Inspecter les lames et les remplacer si nécessaire.
Profil d'usure inhabituel ou endommagement de la lame.	Bande du convoyeur ou jonctions endommagées.	Inspecter les jonctions de la bande du convoyeur et réparer ou remplacer comme il convient.
	Racleur installé dans le flux de matériau.	Installer le racleur dans une position plus basse.
	Les tensions préconisées ne sont pas respectées.	Vérifier les valeurs de tension et resserrer au besoin.
Bruits ou vibrations.	Force exercée par le racleur sur la bande du convoyeur trop faible ou trop élevée.	Corriger la tension si nécessaire.
	Il est possible que l'uréthane de la lame ne soit pas adapté à l'application.	Contacter Martin Engineering ou un représentant de la marque.
	Position d'installation incorrecte	Vérifier la position d'installation du racleur et la corriger conformément au manuel de l'opérateur du racleur. Si le problème persiste, remplacer les lames par des neuves. Si le problème persiste : contacter Martin Engineering ou un représentant de la marque.
Axe du racleur déformé ou cassé.	Lame au niveau de la ligne d'usure ou au-delà.	Vérifier la position de l'axe du racleur et la corriger si nécessaire.
	Positionnement incorrect de l'axe.	Remplacer la lame.
Corrosion ou décomposition chimique.	Il est possible que l'uréthane de la lame ne soit pas adapté à l'application.	Contacter Martin Engineering ou un représentant de la marque.

7.3 Remplacement des lames

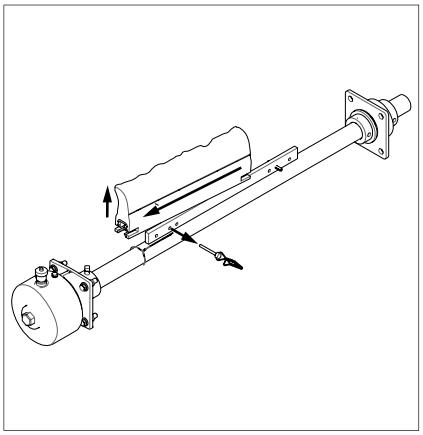

1. Détendre le racleur comme indiqué dans le manuel de l'opérateur de la tension correspondante.
2. Sécuriser le racleur pour l'empêcher de tomber.
3. Desserrer le raccord entre l'axe et la tension.
4. Retirer la ou les tensions si nécessaire.

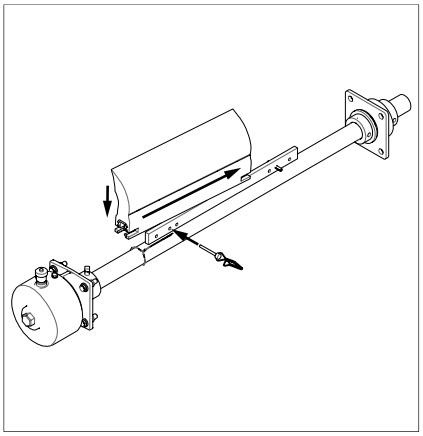

Les instructions suivantes s'appliquent aux racleurs avec fonction « Quick Change » (« QC ») ou « Trac-Mount » (« TM ») :

5. Détacher la lame ou la cartouche de lames de l'axe, la mettre sur le côté et remplacer la ou les lames.
6. Faire glisser la lame neuve ou la cartouche avec les lames neuves sur l'axe et la fixer / bloquer en place.

Les instructions suivantes s'appliquent aux racleurs sans fonction « Quick Change » (« QC ») ou « Trac-Mount » (« TM ») :

7. Retirer le racleur et le mettre dans un endroit où il est possible de changer les lames en toute sécurité.
8. Retirer les lames et en installer des neuves.
9. Réinstaller le racleur.
10. Suivre les instructions du chapitre « Installation des racleurs et des tensions » / « Tension exercée sur la bande du convoyeur » / « Utilisation »

8 Pièces de rechange

Pour des informations sur les pièces de rechange du racleur et des tensions, se reporter à la partie 2 du manuel de l'opérateur.

9 Désassemblage/recyclage/mise au rebut

1. Désassembler les racleurs par groupes de matières autant que possible.
2. Contacter les organismes officiels (centres d'élimination des déchets, autorités) pour obtenir des informations sur les possibilités de mise au rebut ou de recyclage dans les règles.
3. Recycler les différentes matières.

Seules les matières qu'il n'est pas raisonnablement possible de recycler peuvent être mises au rebut.
La mise au rebut doit être effectuée de façon professionnelle.

Les groupes de matières pouvant être recyclées comprennent :

- Tôles d'acier
- Profilés en acier
- Plastiques
- Caoutchouc
- Métaux non ferreux
- Câbles électriques
- Composants électriques (contenant du cuivre)
- Lubrifiants

Allemagne
Martin Engineering GmbH
In der Rehbach 14, 65396 Walluf, Allemagne
Tél. +49 6123 9782 0 Fax +49 6123 75533
info@martin-eng.de www.martin-eng.de

Espagne
Martin Engineering Spain
c/Balmes 297 1er 2a, 08006 Barcelona, Espagne
Tél. +34 876 245 114 Fax +34 966 71 93 71
info@martin-eng.es www.martin-eng.es

Royaume-Uni
Martin Engineering Ltd.
8, Experian Way, NG2 Business Park,
Nottingham NG2 1EP, Nottinghamshire, Royaume-Uni
Tél. +44 115 946 4746 Fax +44 115 946 5550
info@martin-eng.co.uk www.martin-eng.co.uk

Turquie
Martin Engineering Türkiye
Yukarı Dudullu İmes Sanayi Sitesi, B Blok 205 Sokak No.6
34775 Ümraniye Istanbul, Turquie
Tél. +90 216 499 34 91 Fax +90 216 499 34 90
info@martin-eng.com.tr www.martin-eng.com.tr

France
Martin Engineering SARL
50 Avenue d'Alsace, 68025 Colmar Cedex, France
Tél. +33 389 20 6324 Fax +33 389 20 4379
info@martin-eng.fr www.martin-eng.fr

Italie
Martin Engineering Italy Srl
Via Buonarroti, 43/A, 20064 Gorgonzola (MI), Italie
Tél. +39 295 3838 51 Fax +39 295 3838 15
info@martin-eng.it www.martin-eng.it

Russie
OOO Martin Engineering
Ul. Bolshaya Dmitrovka, 23/1
125009 Moskau, Russie
Tél. +7 495 181 33 43 Fax +7 499 720 62 12
info@martin-eng.ru www.martin-eng.ru